

## L'édito de Gwénaëlle : Le risque chimique

**Omniprésents sur les lieux de travail, les produits chimiques passent parfois encore inaperçus. Pourtant de nombreux produits chimiques peuvent avoir des effets sur l'homme et son environnement. Repérer les produits, les mélanges ou les procédés chimiques dangereux et connaître leurs effets, constituent une première étape avant la mise en œuvre des moyens de prévention adaptés....**

Les produits chimiques sont présents dans la plupart des activités professionnelles et ils sont souvent mal repérés par les entreprises, en particulier les produits émis par l'activité (poussières, fumées, vapeurs, etc) ou les produits connexes à la production tels que peintures, colles, diluants, produits de nettoyage ou de ménage notamment.

Tous ces produits peuvent avoir des effets graves à court terme (intoxication, explosion, allergie, brûlure) et à long terme (atteinte de certains organes cibles, allergies invalidantes, effets CMR : cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques). Parmi les 28 produits chimiques recensés dans l'enquête Sumer, les salariés sont le plus souvent exposés à huit produits : émissions de moteur diesel, fluide de coupe, poussière de bois, silice cristalline, formaldéhyde, plomb et ses dérivés, amiante et phtalates.

Ils constituent la deuxième cause de maladies professionnelles en France. Chaque année, ils sont responsables de près de 1800 cancers professionnels reconnus, dont 1400 au titre de l'amiante.

L'exposition aux produits chimiques peut se faire par voie cutanée (chiffon imbibé tenu à la main, projection dans les yeux,...), par inhalation (poussières, solvants,...) ou par ingestion (nourriture sur le poste de travail, cigarette tenue avec les mains sales,...). Il est donc important de bien connaître les produits et les substances chimiques présents dans l'environnement de travail et d'identifier leurs effets potentiels. L'évaluation du risque chimique consiste alors à identifier l'ensemble des substances chimiques présentes, de relever leur danger par voies d'exposition, et de collecter les informations sur les critères d'expositions. Les notions de quantité, de concentration, de fréquence d'exposition sont des critères importants pour juger de l'exposition. L'évaluation est finalisée lorsque les risques sont hiérarchisés (par exemple faible, moyen, fort) selon les situations dangereuses relevées. . Suivant le niveau de risque, l'entreprise met en place un plan d'action en suivant les 9 principes généraux de prévention, comme elle peut le faire pour tout autre risque. On peut citer par exemple la substitution d'un produit, la mise en place d'une ventilation, l'utilisation d'un gant adapté ou l'information à l'opérateur du risque ou du bon port du masque de protection.

Il est également important que l'employeur s'assure du bon niveau de formation et de sensibilisation aux risques potentiels. La formation "risques chimiques" doit permettre l'évaluation de la dangerosité, la reconnaissance et la détection des produits chimiques toxiques, et notamment la connaissance des interactions chimiques dangereuses.

Cette newsletter essaiera de synthétiser l'ensemble de ces données. L'ensemble des acteurs du SMTI82 se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et pour vous accompagner dans votre démarche de prévention.

Le SMTI 82, est à votre écoute  
et peut vous accompagner  
dans votre démarche.